

## ✠ Commanderies par département ✠

Les commanderies de France triées par département

### Département du Jura

#### Arbois (39)

##### Maison du Temple d'Arbois

*Département - Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier: Canton: Arbois - 39*



*Localisation: Maison du Temple d'Arbois*

Une Maison du Temple devenue après la suppression de l'Ordre maison de Saint-Jean de Jérusalem (1), une maladrerie ou léproserie et un hôpital, qui déversait la région.

*1. Cartulaire, 8 (1341). Arbois était l'une des cinquante-six commanderies de la langue d'Auvergne. J. Delaville le Roulx, Cartulaire général de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, I (Paris, Leroux, 1894), page XVI. On trouvera aux pages XLIX, LII et LIX l'indication des dépôts où ont été recueillies les archives de la commanderie d'Arbois.*

*Les comtes de Bourgogne et leurs villes domaniales: étude sur le régime communal, forme de l'exploitation seigneuriale, d'après le cartulaire de la ville d'Arbois, suivie du texte de ce cartulaire, de pièces annexes, de notes et de tables, XIIIe, XIVe siècles. Par Louis Stoff. Paris 1899.*

##### Maison du Temple d'Arbois

La maison du Temple de Besançon dépendait de la Maison du Temple d'Arbois mais elle fut rattachée à la Maison du Temple de Falletans (Dole) avant la fin du XIIIe siècle.

## **Biens des Templiers d'Arbois**

1252. Le prieur Guillaume cède aux Templiers une menade qu'il possédait sur leur maison, en échange d'une vigne, dite en Prohé. Le Templier contractant est désigné sous le nom de frère Pontius, dit Busuus, précepteur des maisons des Frères de la milice du Temple, établis dans toute la Bourgogne.

1312. Abolition de l'ordre des Templiers. Ces chevaliers possédaient, à Arbois, une grande quantité de terres et de vignes. Outre des maisons et des jardins situés au-dessus de la rue du Cournot, toute la vaste plaine qui s'étend de Changin à Villette, leur appartenait.

De là vient que cette partie du territoire a conservé le nom de Champ du Temple.

Au centre de cette plaine existaient une chapelle et une habitation actuellement détruites. Une croix indiquait le lieu de la sépulture de ces religieux guerriers.

1314, 29 novembre. Mort de Philippe-le-Bel, roi de France. Une révolte générale, excitée et soutenue par toute la noblesse du pays, était sur le point d'éclater, causée, et par une contribution extraordinaire levée sur la province, dont les seigneurs n'étaient point exempts, et par l'horrible et injuste supplice d'un des plus illustres enfants du comté, Jacques de Molay, grand-maître des Templiers, qui, membre de la maison de Longwy, comme le prouve le testament de Jean de Longwy, son père, était allié à la plupart des plus nobles familles. Philippe ayant, à ses derniers moments, révoqué son édit, l'insurrection fut calmée.

1341, samedi après la fête de la Madeleine. Lettres écrites en la maison de Saint-Jean, jadis du Temple, par lesquelles il est reconnu aux habitants d'Arbois droit de pâturage et d'usage au bois de Cépoy ou Glénon.

1430. Lettres patentes du duc Philippe, par lesquelles sont confirmés les privilèges et immunités accordés par Marguerite de Flandre au chapitre de Notre-Dame.

— Les prudhommes, Estevenin Barthod, Jehan de la Tespe, Perrin Retondeur et Jehan de Fraisans, sont ajournés au parlement de Dole par Jehan de Villersexel, chevalier de Saint-Jehan-de-Jérusalem et commandeur du Temple-lez-Dole, à raison d'un jet où il a été compris pour la somme de 18 gros.

1460 6 décembre. Arrêt du Parlement de Dole, qui condamne messire Jacques de Sarre, commandeur du Temple, successeur de Jean de Villersexel (Voyer année 1430), à payer les dix-huit gros auxquels il avait été imposé pour sa maison et ses terres, sises à Changin. Par cet arrêt, il est déclaré en outre que ledit commandeur et ses successeurs devront à l'avenir contribuer aux jets mis pour le remparement des fortifications.

Les chapelles de la Croix, de Saint-Roch et de Changin sont aujourd'hui des maisons particulières ; celle du Temple et celle de Saint-Jean de Jérusalem ont été démolies.

*Sources: Bousson de Mairet, Emmanuel, Annales historiques et chronologiques de la ville d'Arbois, département du Jura, depuis son origine jusqu'en 1830, Arbois 1856 - **Bnf***

Top

## Creuse sur Paisia (La) (39)

Fief du Temple de La Creuse sur Paisia

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Beaufort, Commune: Vercia - 39*



*Localisation: Fief du Temple de La Creuse sur Paisia*

— Seigneurie de Rotalier était un membre de la seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche et en relevait en grande partie pour la haute justice.

— Son territoire se divisait en une infinité de fiefs ou de chevranes qui appartenaient aux seigneurs de Saint-Laurent, Courlaoux, Pymont, Beaufort, Crèvecoeur, à l'abbaye de Miroir et aux Chevaliers du Temple, à cause de leur Maison du Temple de Creuse sur Paisia.

*Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura, Volume 5.*

**Dole** (39)

## Maison du Temple de Dole

*Département: Jura, Arrondissement et Canton: Dole - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Dole*

Cet établissement, situé aux bords du Doubs, sur la lisière de la très-vaste forêt de Chaux et près de la ville, est indiqué encore aujourd'hui par un grand corps-de-logis reconstruit dans les derniers siècles avec les matériaux de gros appareil provenant des ruines de l'antique donjon fortifié des Templiers, sous la protection desquels était venue se réfugier Béatrix de Bourgogne, femme de l'empereur Frédéric Barberousse, pendant que son époux combattait en Syrie où il trouva la mort.

Cette circonstance de la présence de cette princesse au milieu de ces chevaliers est constatée par une charte authentique du mois d'août 1181, laquelle est datée du Temple de Dole: « apud Templum juxta Dolam. »

Dans le nombre assez considérable des Templiers dont les noms figurent au procès qu'ils subirent, on n'en voit qu'un seul qui, sans doute, appartenait à la maison près Dole, c'était Henricus de Dola, cité plusieurs fois, et qui était assez éminent pour avoir été d'abord précepteur de la maison d'Uncey, près Vitteaux, puis le chef de la baillie de Bure.

**Maison du temple de Dole**

Rainaud III, fonda près de Dole une Maison du Temple et la dota magnifiquement.

Bernard de Tramelay, premier commandeur du Temple de Dole, devenu plus tard grand-maitre des Templiers, était attaché à la cour de Rainaud en 1135.

La Maison fortifiée du Temple était sur le territoire de Falletans. De cette Maison dépendait un fort bel hôtel, situé dans la Grande-Rue de Dole, et que possède actuellement M. Cuisenier, marchand de vin en gros (1850).

La façade était ornées des statues des douze apôtres.

En juillet 1181, Béatrix, épouse de Raymond V, comte de Toulouse, conclut en la Maison du temple de Dole, un traité d'association avec le monastère de Romain-Moutier.

L'archiduc Philippe, confirma les privilèges de la Maison du Temple de Dôle en 1503.

Le 1er janvier 1621, intervint un traité entre la ville et le recteur de l'hôpital du Saint-Esprit, d'après lequel il fut arrêté que la commanderie de Dole serait toujours considérée comme un membre de celle de Besançon ; qu'il y aurait toujours deux religieux profès à la nomination alternative du magistrat de Dole et du commandeur de Besançon ; que le recteur recevrait, à l'avenir, les enfants exposés, jusqu'à ce qu'ils pussent apprendre un métier et gagner leur vie, et qu'il logerait, trois jours seulement, les pauvres passagers. Cette transaction fut approuvée, en chapitre général, le 29 mai 1626.

En 1708, Louis XIV réunit la commanderie de Dole à celle de Besançon à condition que cette dernière donnerait quatre places gratuites, pour les enfants illégitimes nés ou trouvés dans la banlieue de Dole.

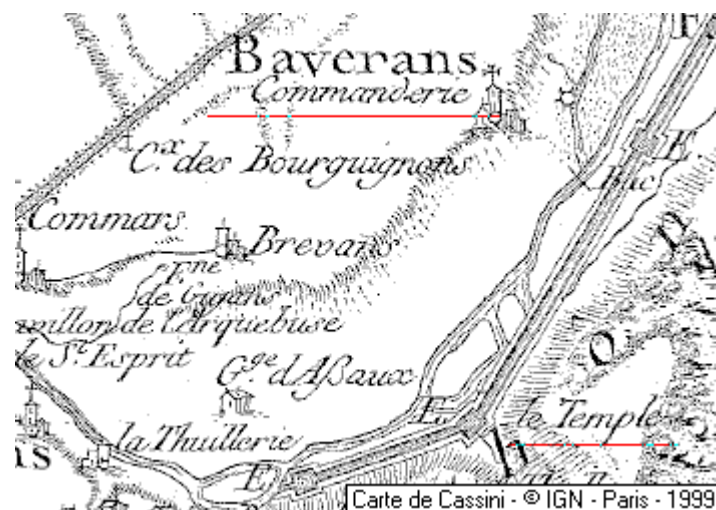
Le bâtiment de la commanderie existe encore, mais il tombe en ruines. Il se trouve entre le haut-fourneau de M. Menans et le château de M. le comte de Reculot. Il est du style ogival tertiaire. La porte principale est richement ornée, et les fenêtres sont divisées par des meneaux. Sur la façade septentrionale s'élève une tour octogonale, couronnée par une flèche.

*Sources: Notice historique et statistique sur la ville de Dole, par A. Rousset. Besançon 1854. [Bnf](#)*

De la Maison du Temple de Dole dépendait:

### **Maison du Temple de Baverans**

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Rochefort-sur-Nenon - 39*



Localisation: Maison du Temple de Baverans

Village et seigneurie sur la rive du Doubs opposée à celle où était élevée la maison du Temple et la seigneurie de l'Abergement Saint-Jean, près Chaussin, dont l'hospice se trouvait placé sur une ancienne grande route venant de Verdun-sur-Saône, passant à Bellevêvre et tendant à Poligny.

Un canton de bois qui faisait partie de cette terre s'appelle encore **le bois du Temple**, et tout auprès on trouve l'étang de l'hôpital, à cause des Hospitaliers qui en étaient devenus possesseurs après les Templiers.

## Maison du Temple de Salins

Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains - 39



Localisation: Maison du Temple de Salins

En 1279, dit un historien de cette ville, les Templiers y étaient établis et possédaient des vignes sur son territoire.

Ses dépendances étaient à Vacaz à **Saint-Georges-de-l'Etoile**, et à **Saizenay** où il y avait une chapelle du Temple.



## Maison du Temple d'Arbois

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Arbois - 39*



*Localisation: Maison du Temple d'Arbois*

Les Templiers, en 1249, firent construire à Arbois une église et un hospice à l'embranchement de deux chemins, dont l'un porte encore, en souvenir des chevaliers de l'hôpital de Jérusalem, le nom de chemin de Saint-Jean;

## Domaine du Temple Changin

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Arbois - 39*



*Localisation: Domaines du Temple de Changin*

Annexé à la commune d'Arbois. Il y avait également une maison et chapelle du Temple. (De nos jours, c'est une rue dans Arbois)

## Maison du Temple de Besançon

*Département: Doubs, Arrondissement et Cantons: Besançon - 25*



*Localisation: Maison du Temple de Besançon*

Elle avait aussi un petit Temple qui dépendait de la commanderie d'Arbois. On voit figurer au procès des Templiers et à la date du 21 octobre 1307, un frère de cette maison, nommé Guillaume de Giaco, qui était serviteur de la famille du grand-maître et préposé à ses harnois et chevaux.

Procès des Templiers, tome 2, page 289

In Christi nomine amen. Pateat universis per hoc presene publicum instrumentum quod anno Domini millesimo CCC<sup>o</sup> VII<sup>o</sup>, indicione sexta, mense octobris, vicesima prima die ejusdem mensis, pontificatus sanctissimi patris domini Clementis V divina providencia pape quinti anno secundo, in religiosi viri et honesti fratris Guillermi de Parisius ordinis Predicatorum, inquisitoris heretice pravitatis in regno Francie, auctoritate apostolica deputati in domo milicie Templi Parisiensis pro inquirendo contra quasdam personas ibidem existentes, eidem delatas super dicto crimine existentis, nostrum publicorum notariorum et infrascriptorum testium presencia personaliter constitutus frater Guillelmus de Giaco Bisuntinensis (Besançon) diocesis, frater serviens de domo et familia majoris Magistri Templi, prepositus harhesiis et animalibus suis, etatis XXX annorum vel circa, ut dicebat, juratus ad sancta Dei Evangelia eidem preposita et ab ipso tacta dicere in causa fidei tam de se quam die aliis plenam, puram et integram veritatem, et interrogatus de tempore et modo receptionis sue, dixit per juramentum suum quod quatuor annis vel circa elapsis receptus fuit apud Marsiliam per fratrem Symonem de Quinciaco, presentibus fratre Gaufrido de Charnaio et quibusdam aliis fratribus dicti Templi qui sunt in Cipro.

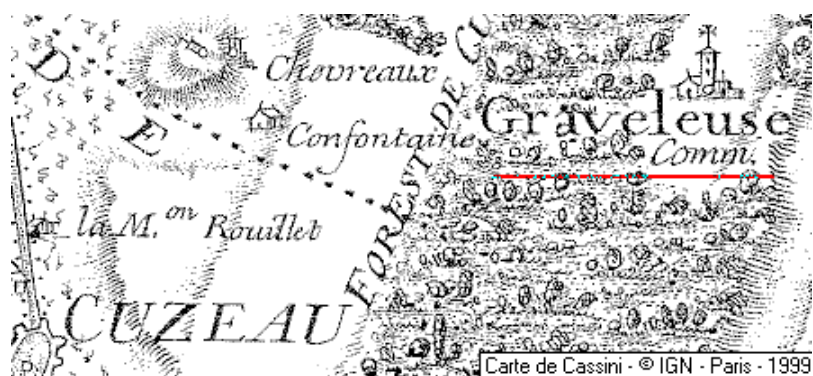
*Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.*

Les autres dépendances de la commanderie d'Arbois étaient situées à:

### **Maison du Temple de Graveleuse**

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Beaufort, commune: Cousance*





Localisation: Maison du Temple de Gravelleuse

## Domaines du Temple de Beaufort

Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Beaufort - 39



Localisation: Domaines du Temple de Beaufort

Près Beaufort, où existèrent des **hospices Templiers** qui se trouvaient précisément sur le bord d'une voie romaine.

## Maison du Temple de Varessia

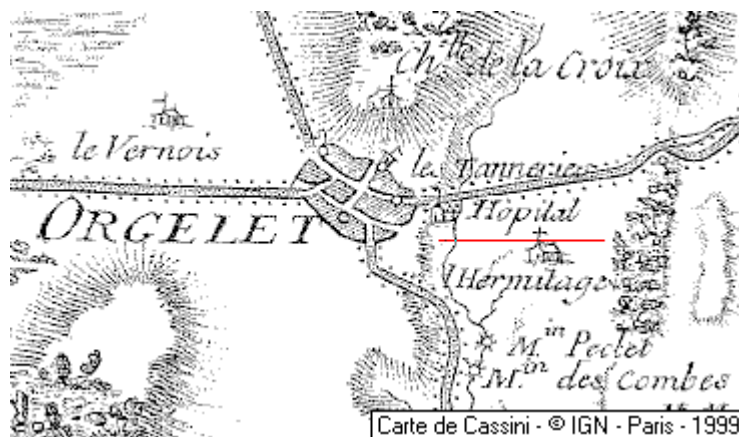
Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Orgelet - 39



Localisation: Maison du Temple de Varesia

## Hôpital du Temple d'Orgelet

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Orgelet - 39*



Localisation: Hôpital du Temple d'Orgelet

L'hôpital du Temple près Orgelet, qui fut chef-lieu de commanderie unie à celle d'Arbois.

L'hôpital était installé dans une ancienne maladrerie de l'Ordre de Malte passée à l'Ordre du Saint-Esprit. Il est devenu hospice de vieillards et le service en est assuré par des religieuses d'une congrégation du Jura.

L'apothicairerie, classée en 1956, occupe une pièce carrée de 3,50 m de côté, à voûtes d'arêtes. Elle est ornée de meubles à deux corps contenant encore quelques vases en faïence rustique, décorés d'un camdieu bleu qui cherche à imiter les rinceaux rouennais. Le nom des drogues est inscrit en français. Ces pièces sont probablement de provenance régionale.

*Buyer Suzanne de. Les apothicaireries hospitalières de Franche-Comté et leurs faïences. VII, Lons-le-Saunier. VIII, Luxeuil-*

les-Bains. IX, Nozeroy. X, **Orgelet**. XI, Ornans. In: *Revue d'histoire de la pharmacie*, 57e année, N. 200, 1969. pp. 245-248.

## Maison du Temple de Montagna-le-Templier

Département: *Jura*, Arrondissement: *Lons-le-Saunier*, Canton: *Saint-Julien*, Commune: *Broissia - 39*



Localisation: Maison du Temple de Montagna-le-Templier

Près Saint-Julien, que Manassès, seigneur de Coligny, donna au Temple de Varessia où son frère fut admis dans l'ordre.

Sources: César Lavirotte - *Mémoire Statistique sur les Etablissements des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bourgogne* - Membre de la Société française pour la conservation des Monuments - 1852.

## Maison du Temple de Dole

Les Templiers de Dole y sont établis, en fait leur Maison est à quelques lieues à l'est du bourg, à Falletans et existe dès 1181. Les comtes de Bourgogne y font souvent des séjours. Les bienfaiteurs des Templiers de Dole doivent être Béatrice et ses successeurs ou Renaud III. Ce qui justifierait l'importance de cette dite Maison de Dole.

Sources: René Locatelli - *Sur les chemins de la perfection - Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 106-1220* - Publications de l'Université de Saint-Etienne.

## Maison du Temple de Dôle

1277 6 juin

[1144] Etienne de Montferrand, précepteur des maisons du Temple de Dôle et du Genevois, vend aux Frères mineurs de Genève, des terrains appartenant à la maison du

Temple de la même ville. Ces terrains, formant environ un demi-journal, sont composés de trois parcelles (seliones) situées derrière le mur des Frères mineurs et tenues chacune par un cultivateur appelé colon, savoir par Richard, ouvrier en fer, par Guillaume, charpentier, et par Pierre Gradespan, qui approuvent cette vente et renoncent à leur possession. La vente est faite pour le prix de cinquante livres viennoises données comptant, plus un cens annuel de vingt-cinq sous à payer aux Templiers par les Frères mineurs de Genève, cens qui sera assigné, d'après l'avis de quatre experts, savoir : le précepteur de la maison de Genève et de Coligny, le gardien de Lausanne, celui de Genève, et le sacristain de Saint-Pierre de Genève.

Enfin il est constaté par Etienne de Montferrand, que les cinquante livres reçues comptant ont été employées pour l'avantage des Templiers, et destinées notamment à payer les dettes de la maison du Temple de La Chaux.

Approuvent la vente et scellent l'acte avec l'official : Pierre d'Orchans, précepteur de la maison du Temple de Genève ; Guillaume, précepteur de celle de Coligny ; Hugues de Chenchiz, précepteur de celle de Maconnay ; Jean de Baugé, précepteur de celle d'Entremont ; Pierre de Besançon, précepteur de celle de La Chaux ; Pierre de Villars, précepteur de celle de Venay ; les cinq derniers sont représentés par le cleric Jacob.

— Datum octavo Idus Junii, A. D. MCC LXX VII.

*M. D. G. tome XIV, page 155, n° 168. = Le couvent des Frères mineurs ou Cordeliers ou Franciscaïns était à Rive, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le bâtiment dit Grenier à blé.*

*Les Templiers ont eu deux maisons de leur ordre à Genève, l'une aux Eaux-Vives, dite de Saint-Jean du Temple, l'autre à Saint-Gervais qui a probablement donné son nom à la rue du Temple dans ce quartier. On ignore laquelle est la plus ancienne et existait seule lors du présent acte. On voit par celui-ci que les maisons de la Franche-Comté et du Genevois formaient une des provinces de l'Ordre, et l'on sait que le chef de chaque maison portait le titre de précepteur. Voyez Maillard de Chambure, Règles et Statuts des Templiers, Paris et Dijon, 1840, in-8°, et l'analyse qu'en a donné Mallet dans Bibliothèque Universitaire d'Octobre 1841, tome XXXV, page 267.*

— *Quant aux autres maisons dont parle l'acte ci-dessus, celle de Coligny a été déjà mentionnée en 1196, voyez [465] ; Maconnay, ou Maconnex, est aujourd'hui un village du Pays de Gex, à droite de la route entre Fernex et Gex ; Entremont est dans la vallée de la Borne, à une lieue au sud-est de Bonneville, La Chaux est un village vaudois près de Cossonay, où se trouvait en effet un établissement de Templiers (M. D. R. tome XV, page 289 ; et tome III, page 549) ; enfin Venay est peut-être Avenex, hameau à demi-lieue au couchant de Nyon, ou Benay, hameau à la même*

*distance au nord de cette ville.*

Sources: *Regeste genevois, ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312, page 278. Genève 1866. - Bnf*

## Maison du Temple de Dole

*Département: Jura, Arrondissement: Dole (Chef-lieu) de Canton - 39*

### 1. Chef - Dole



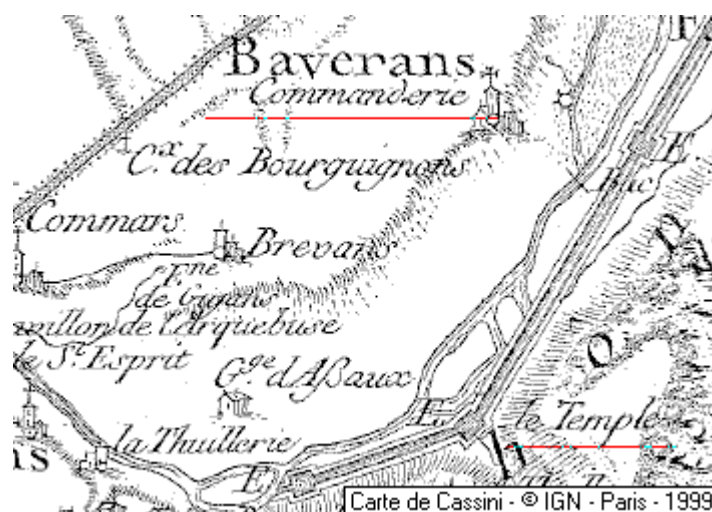
*Localisation: Localisation: Maison du Temple de Dole*

Dôle

Le Temple de Dole avec une annexe, diocèse de Besançon, au bord du Doubs, près de la ville et de la forêt-de-Joux sur le lieu-dit Le Temple, ancien château.

### 1. Annexe. Baverans

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Rochefort-sur-Nenon - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Baverans*



## 2. Annexe. Orchamps

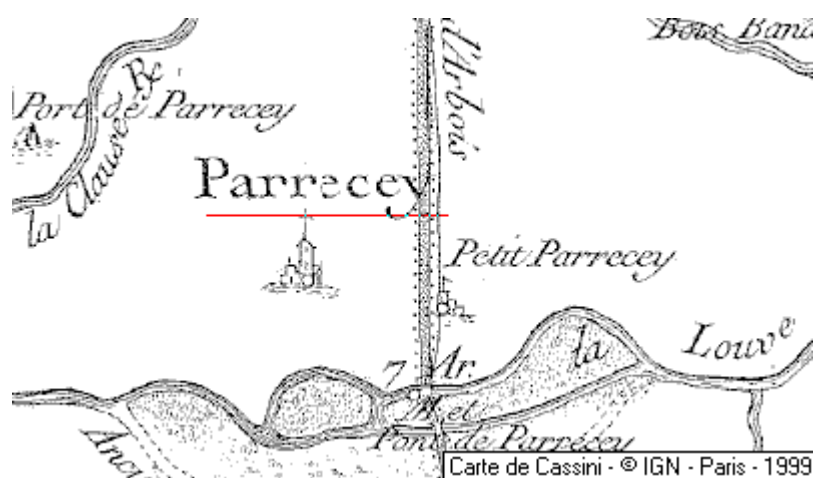
Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Dampierre - 39



Localisation: Domaine du Temple d'Orchamps

## 3. Annexe. Parcey

Département: Jura, Arrondissement et Canton: Dole - 39

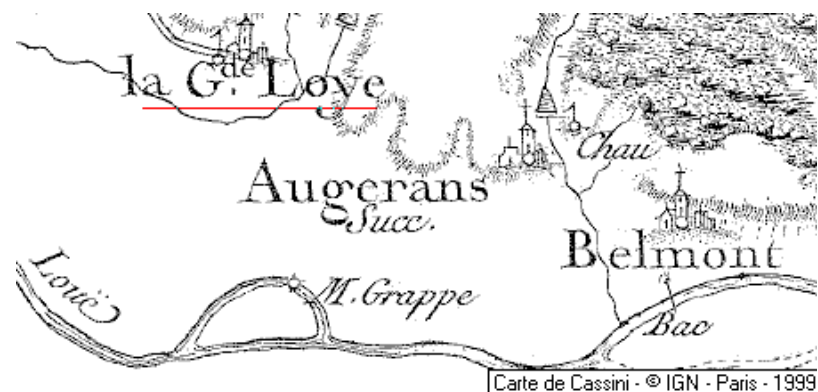


Localisation: Domaines du Temple de Parcey

## 4. Annexe. Loye

Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Montbarrey, Commune: Augerans - 39





*Localisation: Domaines du Temple de La Loye*

## 5. Annexe. Gredisans

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Rochefort-sur-Nenon - 39*



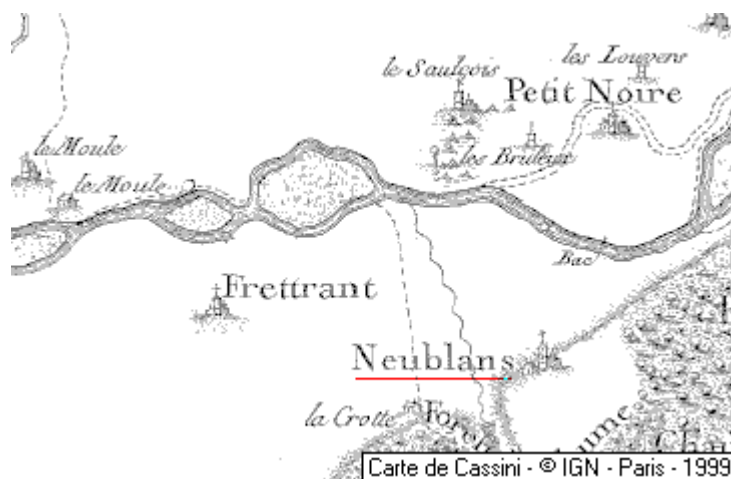
*Localisation: Domaines du Temple de Gredisans*

Chevinay ?, Desglangneaux ?.

« Revenus 1240 livres »

## 2. Membre. Neublans-Abergement

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Chaussin, Commune: Neublans-Abergement - 39*



*Localisation: Domaine du Temple de Neublans*

— L'Abergement de Saint-Jean, distant de son chef de 6 lieues.

« Revenus 200 livres »

### 3. Membre. Le Bouchaud

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Poligny, Commune: Bersaillin -*

39



*Localisation: Domaine du Temple Le Bouchaud*

— Le Bouchaud désormais rattaché à Bersaillin, distant du dit Abergement de 5 lieues et du chef de 7 lieues et du village de Coulange une lieue, diocèse de Besançon.

« Revenus 100 livres »

### 4. Membre. Saligney

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Gendrey - 39*



*Localisation: Domaine du Temple de Saligney*

— Domaine du Temple de Saligney, distant de Dole de 3 lieues.

« Revenus 200 livres »

## 5. Membre. Saint-Georges

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saulnier, Canton: Orgelet, Commune: Présilly -*

39



*Localisation: Domaines du Temple de Saint-Georges*

— Saint-Georges, distant de Lons-le-Saulnier d'une lieue, du château de l'Etoile un quart de lieue et du susdit chef 9 lieues, diocèse de Besançon, pays de Franche-Comté.

« Revenus 60 livres »

## 6. Membre. Changin

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saulnier, Canton: Arbois - 39*



*Localisation: Domaines du Temple de Changin*

— Changin, a un quart de lieue de la ville d'Arbois et à 6 de son chef.

« Revenus 450 livres »

Charges de la commanderie de Dole 600 livres »

Commandeur: M. de Marcillac. Etat de la commanderie de Dole en en 1745.

*Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.*

## Domaine du Temple à Dole

Centre ville, la Grande Rue, à droite la rue des Arènes, dans la Grande Rue, au N° 35, maison du XVIe siècle bien conservée, avec des caves beaucoup plus anciennes, avec des piliers et des arceaux en tiers-point. C'est l'ancien Hôtel des Templiers.

*Sources: Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques; et dirigé par M. de Caumont. Série 6, tome 6, volume 56. Paris 1834.*

Top

## Dramelay (39)

Bernard de Dramelay

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Arinthod - 39*

Il n'y a jamais eu de biens Templiers ou Hospitaliers sur la commune de Dramelay Etienne de Bourgogne, possesseur de la seigneurie d'Orgelet, réunit la baronnie de Dramely à ses domaines, en qualité de seigneur suzerain.

Les descendants de Guillaume de Dramelay, neveu de Bernard de Dramelay, Grand-Maitre de l'Ordre du Temple, ne conservèrent aucun droit sur cette terre.

*A. Rousset - Dictionnaire Géographique, Historique et Statistique des commune de Franche-Comté, tomes I, II et III.*

*Besançon 1855*

Le seigneur de Tramelay (Tremiliacum, Tremolaz, **Tramelay puis Dramelay**) eut quatre fils dont Bernard qui est, dès 1134, commandeur du Temple de Falletans, avant de devenir Grand Maitre de l'Ordre en 1148.

## Les Dramelay

Deux dynasties se sont succédées à Dramelay: les Dramelay (1040-1240) et les Chalon. Ces derniers construisirent la tour au XIIIe siècle. Le château fut détruit à la fin du XVe siècle par les troupes de Louis XI. On y trouve toujours l'emplacement du donjon, d'un corps de bâtiment, d'une tour d'angle et de diverses fortifications. On retrouve aussi les ruines d'un village médiéval (1334) avec de nombreux puits ainsi qu'une chapelle du XIIe siècle construite par Amédée de Dramelay.

*Sources: Adapemont Association*



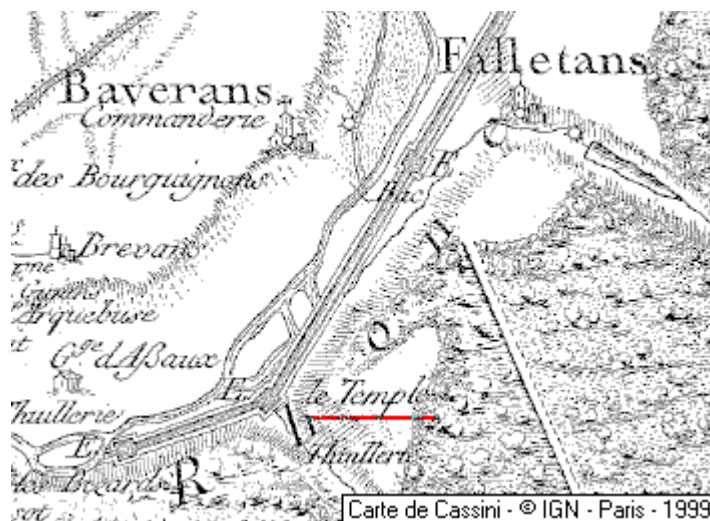
*Chapelle médiévale de Dramelay - Sources: **Map-France***



**Falletans (39)**

## Maison du Temple de Falletans

*Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Rochefort-sur-Nenon - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Falletans*

En 1132, le comte de Bourgogne, Rainaud III, donne des terres aux Templiers, il autorise et approuve la construction de bâtiments. Falletans est un lieu inculte et inospitalier. Mais, les chevaliers du Temple y construisent une commanderie et un manoir. C'est le manoir du Temple-lès-Dole, seul vestige des Templiers, seule une petite partie du bâtiment montre encore quelques traces templières. Il se trouve au hameau du Temple-lès-Dole. Bernard de **Tramelay puis Dramelay** est dès 1134, commandeur du Temple de Falletans, avant de devenir Grand Maître de l'Ordre en 1148.

*Sources: Collectif bulletin de liaison des amis de l'Insolite*

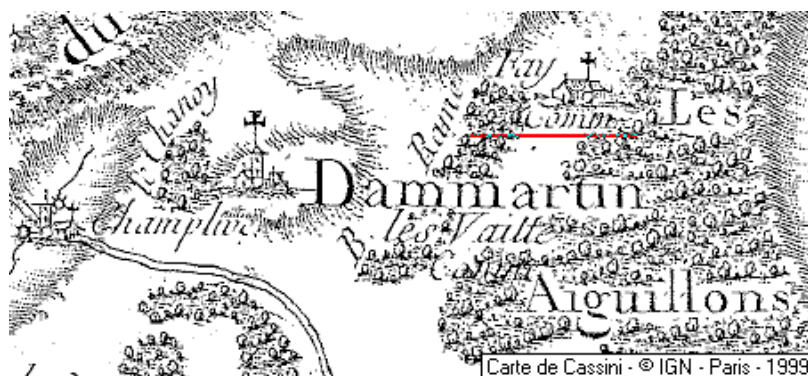
Top

**Fay-en-Montagne (39)**

## Domaine du Temple de Fay

*Département: Doubs, Arrondissement: Besançon, Canton: Baume-les-Dames, Commune: Dammartin-les-Templiers - 25*





*Localisation: Domaine du Temple de Fay*

Pour la Maison du Temple de Fay sur le plateau de Saône, nous ignorons tout avant la fin du XIIIe siècle, sauf que les Frères du Temple reçoivent en 1211 une part des revenus paroissiaux du village de Dammartin (Archives du Doubs, donation faite au chapitre de Saint-Jean).

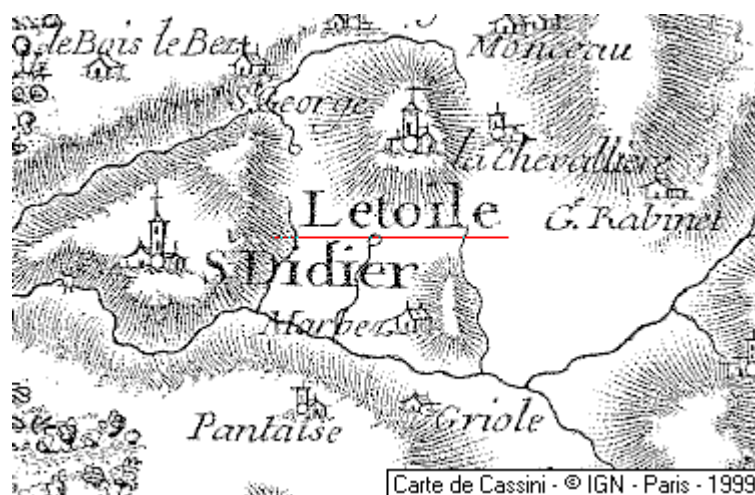
*Sources: René Locatelli - Sur les chemins de la perfection - Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 106-1220 - Publications de l'Université de Saint-Etienne.*

Top

## **Girefontaine (L'Etoile) (39)**

Domaine du Temple de Girefontaine à L'Etoile

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Lons-le-Saunier-Nord - 39*



*Localisation: Domaine du Temple de Girefontaine*

Guy de Falletans s'étant fait templier dans la commanderie de Dole, Thiébaud, son père, fit donation à cette maison, en 1185, d'une partie du fief qu'il avait à l'Etoile, pour y fonder une succursale. Ce nouveau temple fut appelé la commanderie de Girefontaine et fut dédié à saint Georges.

En 1254, Jean de Chalon l'Antique céda au maître et aux frères du Temple de Girefontaine, le cens annuel de 150 livres estevenantes, à prendre sur les sauneries de Salins, pour leur tenir lieu de tous les meix et hommes qu'ils avaient sur la montagne de l'Etoile, qu'il reçut en échange, en stipulant que la commanderie continuerait de jouir des biens et des hommes qu'elle avait en Valière.

La garde de ce prieuré appartenait au seigneur. Les officiers de justice de la baronnie y tenaient leurs assises le jour de fête de saint Georges, pour recevoir le serment du commandeur ou de son représentant, des gardes et messieurs de l'Etoile, de Plainoiseau, de Jonay et Brenans. Chaque année, les jours de fêtes de Pâques et de Saint-Georges, il se faisait un pèlerinage à Girefontaine, qui attirait une foule d'étrangers. De si graves abus finirent par s'y commettre, qu'il fallut instituer des gardes pour les réprimer. On les payait avec les oblations que des fidèles pieux déposaient devant la statue de saint Georges. La maison du Temple fut ruinée par les huguenots en 1578, il ne restait qu'une petite chapelle, qui a été vendue avec dix journaux de terre à l'entour, le 18 juin 1795, à Claude-André Delhomme, de Lons-le-Saunier, moyennant 50,000 francs, en assignats. Cette propriété appartient aujourd'hui à M. le docteur Bouillaud.

*Sources: A. Rousset, Dictionnaire Géographique, Historique et Statistique des communes de la Franche-Comté, tome III, page 71. Besançon 1885.*

## **Historiques des lieux de Girefontaine et l'Etoile**

Hugues de Scey, vivait en 1037, fut père de deux fils: Guy, qui conserva le nom de Scey et Thibert. Thibert, reçut dans son apanage l'immense terre de Montmorot ou Montmoret et en prit le nom. Ce prince ne se fit aucun scrupule de reprendre à Saint-Marcel ce que son père lui avait donné. Arvisius, prieur de ce monastère, se rendit avec ses moines à Besançon, porta ses plaintes à l'archevêque Hugues III, et demanda justice. Ce prélat non-seulement consentit à excommunier Adelberge, veuve du fils de l'usurpateur, mais encore il donna à Arvisius tout ce que le chapitre de Saint-Etienne de Besançon pouvait prétendre sur l'église Saint-Agnan de Ruffey (vers 1092). Touchée enfin de repentir ou effrayée plutôt par les foudres de l'Eglise qui ne cessaient de gronder sur sa tête, Adelberge restitua à ses maîtres légitimes l'église de Ruffey, « de Rofiaco in escoens »,

et les domaines qui en dépendaient, du consentement de Thibert, Robert, Humbert et Hugues de Montmoret, ses fils, et, pour obtenir son pardon, elle donna aux moines du prieuré de Saint-Christophe les droits les plus étendus dans ses forêts pour leur usage et le parcours de leur bétail, et leur abandonna la justice sur le cimetière et sur les hommes du prieuré sans aucune réserve, menaçant des plus terribles anathèmes quiconque oserait porter atteinte aux effets de sa libéralité.

— Vers le même temps, un certain Titelle donna à Dieu et au bienheureux Marcel l'alleu qu'il possédait dans le diocèse de Besançon au voisinage de:

— **Ruffey**

— A Girefontaine, était probablement un lieu-dit de la paroisse de l'Etoile.

— A Oysenans: Ruffey était divisé dans l'origine en deux prévôtés, l'une pour le quartier d'Oysenans et l'autre pour le quartier de saint-Christophe. Ulric d'Oysenans, était prévôt de ce lieu, il vivait en 1195 et Ponce, prévôt de Ruffey en 1200.

— A **Vincent**

— Le village de Saint-Corneille ?,

Un meix dont l'hôte avait l'usage dans la forêt dite de **Commenailles** (Communialem), et enfin tout ce qu'il avait dans ces divers lieux en champs, prés et bois, à condition que, s'il mourait dans son pays, les moines de Saint-Marcel lui feraient d'honorables funérailles.

Ce don fut fait en présence d'Humhert de Navilly, de Thibert de Montmoret et de sa mère Adelberge, de Jocerand, son frère, et de Bernard de Beaumont (de Bello Monte).

*Sources: Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, et des hameaux qui en dépendent, classés par département. Tome III, le département du Juras. Besançon 1855.*

Top

## Graveleuse (39)

Maison du Temple de Graveleuse

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Beaufort, commune: Rosay - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Graveleuse*

La Chapelle de Graveleuse a été fondée par les Templiers, au bord d'une voie romaine<sup>1</sup>, pour y installer un hospice destiné aux pèlerins en voyage.

Elle a appartenu ensuite à l'Ordre de Malte. A l'époque, le grand pèlerinage était celui de Saint Jacques de Compostelle. Lorsque les pèlerins apercevaient trois tilleuls sur leur route, ils savaient qu'ils pourraient faire étape, trouver un point d'eau et recevoir protection. A l'intérieur, dans le chœur, on voit encore à la clef de voûte, l'image en couleur de la Croix de Malte et sur une ogive la Croix potencée des Templiers. Cette dernière croix vient d'être malheureusement recouverte par les maçons lors de la réfection de la chapelle. Tout autour se trouvait un cimetière où reposent les fermiers de l'Ordre de Malte.

Pour nous rendre compte de son état au 18ème siècle, suivons le procès verbal de la visite générale de la Commanderie d'Arbois en 1755 dont voici l'extrait reproduisant à peu près fidèlement le manuscrit.



*Chapelle du Temple de Graveleuse*

Visite de la Commanderie du temple d'Arbois et de Besançon et Membres en dépendans.

Membre de Graveleuse

— Nous Frère George Etienne Joachim Buson De Champdivers, Chevalier Profes de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, de La Langue d'Auvergne, Commandant pour le

Roy au Fort Saint André de la ville de Salins, Commissaire et Visiteur Général des Commanderies du Grand Prieuré d'Auvergne dans la Franche Comté, en vertu de la Patente <sup>2</sup> ou Commission à nous adressée par Illustrissime Frère Amable De Thiange, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Villefranche, Salles, Monseignis, Grand Prieur d'Auvergne, conseiller du Roy très Chrétien dans tous les Conseils d'état et privés....

— Depuis ledit lieu de Varessia, Nous ledit Commissaire Visiteur <sup>3</sup>, en compagnie comme dessus, nous sommes transportés <sup>4</sup> en celuy de Graveleuse <sup>5</sup> éloigné d'environ trois lieues, où étant arrivés nous sommes allés d'abord dans la Chapelle, qui sert aussy d'église paroissiale, dépendante de ladite Commanderie, où nous avons été reçus par le Sieur Rivat, Prestre vicaire desservant ladite église sur la nomination et présentation dudit Sieur Commandeur, et après avoir fait notre prière accoutumée, Ledit Sr Chapelain nous a dit que Ladite Chapelle est sous le vocable de St Jean Baptiste notre Bon Patron et, après l'avoir vu et visité, nous avons reconnu que l'autel est garni de son marbre fairé.

— Le devant d'autel de moquette <sup>6</sup> de toutes couleurs.

— L'autel est garni de deux nappes et couvert d'un tapis de cadis bleu.

— Outre les deux nappes dont ledit autel est garni il y en a trois autres qui nous ont été représentées.

— L'autel est en retable avec son tabernacle de bois doré, un gradin aussy de bois doré, sur lequel il y a six chandeliers de bois argenté, avec quatre statues aussy de bois argenté, à savoir l'une de la Sainte Vierge et l'autre de Saint Jean Baptiste.

— Un Christ de bois blanc sur une Croix de bois noir.

— Un Canon apporté et un Reliquaire de cuivre.

— Derrière le retable, il y a un tableau représentant un Christ avec la Sainte Vierge et Saint Jean dans un cadre de bois noir.

— De chaque côté de l'autel il y a un tableau avec son cadre de bois noir, celui à main droite représente la conception de la Vierge, l'autre à main gauche Saint Jean Baptiste.

— Il y a une fenestre de chaque coté de l'autel et au dessus de celle qui est du coté de l'épître il y a un autre tableau représentant la Ste Vierge tenant l'enfant Jésus.

— Devant l'autel il y a une lampe de cuivre.

— Les fonds baptismaux sont en état.

— Au bas de l'église il y a un confessionnal.

— Il y a une croix processionnelle de cuivre et une lanterne pour éclairer le chapelain desservant lorsqu'il porte les sacrements.

— Sur la porte d'entrée il y a une pierre sur laquelle sont gravées et sculptées les armes d'un Commandeur <sup>7</sup>.

- Et au dessus du frontispice de la Chapelle, il y a un clocher à chevrette, où il y a une cloche du poids de soixante à soixante dix livres.
- Le corps matériel de lad. église est en assez bon état, mais la porte en bois n'est pas de même.
- Les vases sacrés consistent dans un calice avec sa patène d'argent.
- Un soleil d'argent assez propre et un ciboire d'argent tout neuf, que le Sieur Commandeur à fait faire depuis peu.
- Les ornements consistent en trois aubes, six amicts, six corporaux, quatre lavabo et deux surplis.
- Quatre chasubles, savoir une de satin vert à fleurs blanches, rouges et violettes, garnies de galets d'orsaux, assortie de ses estule <sup>8</sup>, manipule, bourse à voile. Cette chasuble provient d'un don fait à l'église par Madame la Marquise d'Antigny, Dame Haute Justicière dudit Graveleuse, dont les armes sont au bas de lad. Chasuble.
- La seconde est de satin et de quatre couleurs garnie d'un galon de soye, assortie de ses estule, manipule, bourse et voile.
- La troisième est de satin blanc broché de toutes couleurs, garnie de galon et de frange de soye blanche, assortie comme les précédentes.
- La quatrième de camelot goffré noir, garnie de galons et frange blanche et noire, assortie comme les autres.
- Une chape de satin blanc à fleurs, dont l'auffroy est de satin rouge à fleurs, garnie de galon et de frange d'orsaux.
- Ces ornements sont en très bon état.
- Plus un missel Bisontin.
- Un antiphonaire et un Graduel Romain.
- Des burettes d'étain et une clochette.
- Dans lad. église et du côté de l'Evangile, il y a un petit Buffet en forme de crédence, où est renfermé le calice, avec le vase d'étain contenant les Saintes huiles.
- La visite de la Chapelle étant finie ledit Sieur Avocat Boyer nous a déclaré que les revenus dudit membre de Graveleuse consistent dans une dîme sur le territoire dudit lieu à l'onzième des fruits qui y croissent, en une redevance de soixante dix mesures de froment et soixante dix mesures d'avoine.
- Sur quoy ledit Sieur Commandeur est obligé de payer la pension dud. Sr Chapelain <sup>9</sup> desservant <sup>10</sup>.
- Plus, Il nous a déclaré que de ladite Commanderie dépend une directe <sup>11</sup> sur plusieurs héritages situés à la plaine, où était anciennement une Chapelle appelée Saint Jean de Greuse, une partie de cette directe demeure une souffrance pour de nouvelles reconnaissances <sup>12</sup>; qu'il y a plus de vingt ans que ledit Sr Commandeur a entrepris de



faire faire les reconnaissances sans avoir pu encore parvenir à les amener, soit par rapport à la difficulté qu'il y avait de vérifier les assignaux, soit par rapport aux différents procès qu'il a été obligé de soutenir à ce sujet et qui lui ont causé bien de la peine; qu'il travaille continuellement à achever et finir les dites nouvelles reconnaissances, dont est chargé le Sr Bonnot <sup>13</sup> Notaire au lieu de Beaufort, où nous devons passer pour aller visiter le Temple d'Arbois.

— De tout quoy nous avons dressé le présent procès verbal audit Graveleuse ledit Jour Cinq may mil sept cent cinquante cinq, lequel Le Révérend Père Vaudry <sup>14</sup> et le Sieur Avocat Boyer <sup>15</sup> ont signé avec Nous et notre Secrétaire Notaire <sup>16</sup> et y avons apposé le Sceau de nos armes <sup>17</sup>.

*le chtr de champagne f. Vaudry Boyer*

*Sceau Graveleuse*

Annexe: Noms de lieux ce Graveleuse figurant dans le terrier de 1766

Terrier reçu par le notaire Ferdinand Maignien d'Amance <sup>18</sup>

GRAVELEUSE (ff. 53-114), noms de lieux: « en la Combe Baron, aux Chazaux, en la Combe Rosan, en Malessard, aux Chavines, en

Feuillé, au Champ courbe, ès grands Champs, en Gilary, en Preillion, aux Chanevières du Bois, en La Condamine ou Giray, sur la Fontaine, en l'échallier, ès Effondrés, en Parchet, en La Convaté, derrière la Chapelle, en La Foullie du Commun, au Champ Rouge, ès Parchel, aux Feuillées, en la Ranche, aux Effondray, sous la Ville, au Baingnon, au Grand Vyes, ès Petits Champs, sur le Moulard, en Gilary, en Parchelle, aux Charmes, ès Plans, en la Combe au Goux, en La Charme, au Parchel, au Curtillion, au Champ Davaux, vers la Croix d'Ondelle, aux Aiselles, au Cloisel, au Petit Grand Champ, en Molachard, ès Petites Fondray, champ Baingnant, pré dit Préliou <sup>19</sup>, en La Foullie du communal, en La Rance, au Grand Vy aux Devises, aux Laypes, ès Foutany, ès Champs de Lyon, la Champagne, au Curtillion, au Champ d'Orcier, au chemin de Gisia, en La Cens, vers la Croix, le Curtil au Brulé, sous Chés Saive, ès Champs de Baignoux, au Combey autrement Champ dernier, aux Trois Nohier, au Champ Moulin, ès Brisans, au Cherné, ès Combettes, Cloisey, sous Malessard dit Combe Julien, La Pie, au Combe la Biche, au champ de La Feuillé des Croisées, aux Communes, en La Perrière, au derrier de la Cure dit les Rejettans, en La Corbette, au Grand Vy autrement aux Sept Nohiers, en La Combotte, au Poirier Courbe, aux Sausseres, sur les Bregeon, sur Ladoz du Moulay. » Parmi les redevances, cens payable à la St-Michel, « à la

mesure de Varessia que led. déclarant a dit estre celle d'Orgelet<sup>20</sup> »; quatre corvées de charrue, deux en automne et deux en carême, un jambon s'il tue porc, un quarteron de froment, un fromage s'il tient vache.. . . (f » 65).

## Notes

- 1. *Il s'agit de la Vie des Sauniers dont nous avons fait l'étude en 1968 dans une autre publication.*
- 2. *La lettre Patente du Grand Prieur d'Auvergne figure dans le manuscrit aux Archives départementales du Rhône Série H 167.*
- 3. *Il s'agit du Chevalier de Champsdivers.*
- 4. *La vue de la Chapelle date de 1971. Nous avons plaidé pour sa sauvegarde à cette époque dans un article de presse jurassien.*
- 5. *Graveleuse relevait de la Commanderie du temple d'Arbois, gérée à cette époque par le Commandeur Guérin.*
- 6. *Nous n'avons pas pu lire exactement le terme correspondant.*
- 7. *Sans doute mutilée lors de la Révolution.*
- 8. *Sans doute l'étole.*
- 9. *Une sentence de la Chambre des Requêtes du Palais, du huit may mil sept cent vingt six a condamné le Sieur Tournier, desservant la Chapelle de Graveleuse, à prendre l'habit de l'Ordre dans les six mois, ou à abandonner le bénéfice. Michel Tournier a été nommé ensuite curé de Saint-Rémy du Mont.*
- 10. *Les membres de Graveleuse et Saint Jean de Greuse, le vicaire payé, rapportaient à la Commanderie du Temple de Besançon 550 livres sur les 4464 que celle-ci avait de revenus.*
- 11. *Le domaine direct ou la directe se compose des terres jadis confiées par le seigneur à des paysans pour qu'ils les cultivent moyennant des redevances.*
- 12. *On lit dans 48H531 que le commandeur Guérin reçoit « par la voye du carrosse la somme de cinq cent trente huit livres cinq sols » ... « pour le terme de la ferme de Graveleuse et St Jean de Greuse (Grusse de nos jours) échu au premier de la courante année mil sept cent cinquante deux. » A Besançon le 23 fevr 1752.*
- 13. *La sœur de Maître Bonnot a épousé un habitant de Graveleuse.*
- 14. *Révérénd Père Michel Vaudry, religieux Cordelier, ancien Provincial de son ordre.*
- 15. *Sieur Clément Boyer, avocat au Parlement de Besançon*
- 16. *Il s'agit du Sieur Calamard, Notaire Royal de la ville de Besançon, qui a prêté serment entre les mains du Chevalier de Champsdivers de vaquer fidèlement à sa commission.*
- 17. *A la suite de cette visite une ordonnance fut établie. On demanda à Graveleuse de: faire rétablir la porte d'entrée de la Chapelle qui est caduque et la mettre en état; fournir à ladite Chapelle un Graduel du Diocèse de Besançon*

— 18. 48 H 718. Archives départementales du Rhône.

— 19. Du latin *praelium*, combat. Lieu qui rappelle un combat antique.

— 20. Certains habitants de Graveleuse, dont Benoît Faverge, refusèrent de changer de mesure ce qui donna lieu à des procès.

Sources: Robert Faverge **Graveleuse**

Top

## Loye (La) (39)

Maison du Temple de La Loye

Département: Jura, Arrondissement: Dole, Canton: Montbarrey - 39



Localisation: Maison du Temple de La Loye

Cette maison du Temple bourguignonne était alors comprise dans le diocèse de Besançon; il ne paraît pas en être question dans la partie du procès éditée par Michelet.

L'un des Templiers interrogés en 1310, en Chypre, nous apprend qu'il avait été reçu, en 1303, en un lieu de l'Ordre dit « Leya », par frère Aimon, alors précepteur du Temple dans le comté de Bourgogne et depuis maréchal de l'Ordre.

Le lieu ainsi désigné est sans doute La Loye, localité adossée à une grande forêt, d'où ce nom de « Leya »; il est vrai que sur la carte de l'Etat-major, la forêt de Chaux sépare la Loye du lieu-dit le Temple, lequel est situé au sud-est de Dôle, de l'autre côté du Doubs.

La carte de Cassini indique également le Temple, à l'est de Dôle, contre la forêt de Chaux, ce qui rend, croyons-nous, notre identification très vraisemblable ; il est à

remarquer aussi que le Temple de La Loye était peu éloigné de Molay.

Un autre chevalier, également interrogé en Chypre, nous apprend qu'il fut reçu, à la Pentecôte de l'an 1303 ou 1304, en la maison du Temple « de Leua », sise en Bourgogne et dans le diocèse de Besançon, le recevant étant le précepteur du Temple en Bourgogne, frère Aimon « de Osiliers », déjà nommé, assisté des frères Thibaud « de Montealto », chapelain, et Henri, précepteur de la maison des Sales. Il s'agit évidemment ici de la maison du Temple « de Leya », que nous supposons être La Loye.

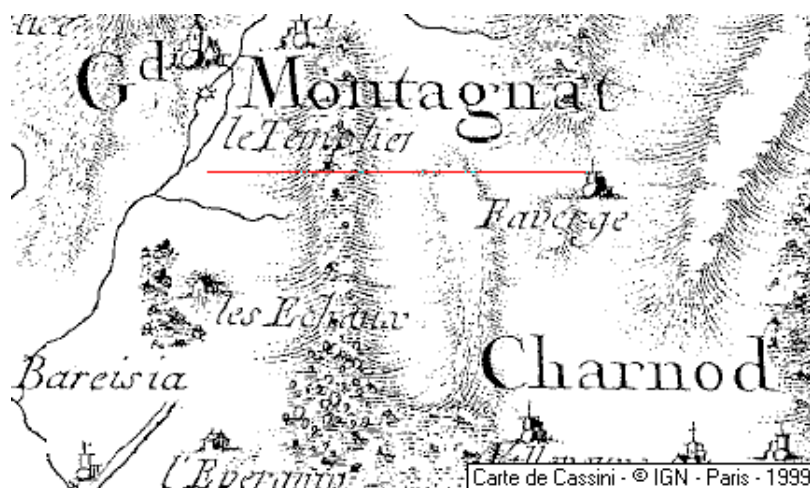
*Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

Top

## Montagna-le-Templier (39)

Maison du Temple de Montagna-le-Templier

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Saint-Amour, Commune: Montagna-le-Templier - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Montagna-le-Templier*

Une autre possession des Templiers, hors du diocèse, à proximité de Gigny ; elle fut acquise, lorsque Manassès, s'engage dans la Milice du Temple vers 1212-1220, la puissante famille de Coligny qui domine le sud du Revemont, donne à l'Ordre du Temple le domaine de Montagna dans la vallée du Suran, cette même vallée qui longeait la route de Lyon. (Acte connu par la confirmation que donne le frère du Templier

Manassès « Aimé de Coligny » en faveur de l'Ordre, en 1237 - Cartulaire des comtes de Bourgogne).

La Maison de Montagna possédait deux dépendances connues, elles sont citées par Rousset, dans le dictionnaire des communes du Jura: Varessia et Graveleuse.

(Comme l'auteur ne donne aucune donnée chronologique, elles ne peuvent être reconnues comme des Maisons à part entière, plutôt comme des dépendances. Et pour conforter cette hypothèse, elles ne sont connues dans les biens Hospitaliers, qu'après 1314, date à la quelle ils reçoivent les biens de l'Ordre du Temple).

Tout comme les terres de l'Etoile, cédées contre une rente au comte de Bourgogne Jean de Chalon pour 150 livres, celle de Montagna, ne s'élève qu'à 25 livres, cette fois, prise sur les revenus du comte à Dole. En accordant ces échanges, l'Ordre du Temple réorganise son temporel et réuni du même coup ses terres autour des Maisons.

*Sources: René Locatelli - Sur les chemins de la perfection - Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 106-1220 - Publications de l'Université de Saint-Etienne.*

Top

## Saizenay (39)

Maison du Temple de Saizenay

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Saizenay*

Le territoire de Saizenay fut donné, en grande partie, à la Maison du Temple de **Salins**, qui y fonda un Temple subalterne avec chapelle. Le commandeur avait le four banal, la propriété du bois de la Chance, de 40 journaux, de celui de la Combe, de 30 journaux,

de plusieurs pièces de terre et de pré, des corvées et un cens sur chaque maison et sur chaque meix du village.

La justice haute, moyenne et basse dépendait de la seigneurie de Poupet. Le beau domaine du Crouzet appartenait, en 1619, à Jean Bondieu de Salins.

Le Temple de Saizenay était à côté de la chapelle et du four banal. La chapelle de la commanderie était dédiée à l'Assomption de Notre Dame, et sert aujourd'hui d'église. Elle se compose d'un clocher construit en 1368, d'une nef, d'un sanctuaire rectangulaire et d'une sacristie. La porte d'entrée et la grande et belle fenêtre ogivale qui éclaire le sanctuaire datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Les peintures sur bois qui décorent les panneaux de la chaire à prêcher méritent d'être conservées.

Bibliographie. Archives de la préfecture du Jura. Annuaire du Jura, années 1841 et 1832.

*Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura, Volume 5.*

[Livre numérique Google](#)

Top

## Salins (39)

Maison du Temple de Salins-les-Bains

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains, Commune: Aresches - 39*



*Localisation: Maison du Temple de Salins-les-Bains*



La Maison du Temple puis commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et enfin de Malte.

La maison du Temple de Salins fut fondée par Rainaud III, comte de Bourgogne, de 1140 à 1145. Destinée à servir de noviciat, elle reçut une si riche dotation, qu'elle fut l'établissement le plus important de l'Ordre dans la Franche-Comté. Le supérieur portait le titre de maître ou précepteur. On y formait des chevaliers destinés au service des armes et des chapelains chargés du saint ministère dans les églises des Templiers.

Par un acte passé au mois octobre 1253, Jean de Chalon l'Antique céda au maître et aux frères du Temple établis en France, en échange des propriétés qu'ils possédaient sur la montagne au-dessus de leur maison de Girefontaine, où il avait fait bâtir le château de l'Etoile une rente de 166 livres estevenantes sur son puits de Salins, que le précepteur et les novices de la maison de Salins prélèveraient avant tous autres, même avant les employés des salines. Otton V, comte de Bourgogne, voulant récompenser les services que lui avait rendus Otton de Grandson, son cousin et son fidèle, lui donna en franc alleu, par un acte daté à Paris du mois de juillet 1290, 400 livres de rentes qu'il lui assigna sur son partage aux salines de Salins et sur ses revenus en cette ville. Otton de Grandson, « considérant et regardant et en sa propre pensée et courage recordant les acceptables et agréables bienfaits, aides et suffrages, lesquies (lesquels) religieux hommes et ses chiers amis en Dieu frère Jacques de Molay, à ces temps maître de la sainte Ordre de la chevalerie du Temple, et li frères de cette même religion ont fait à ses antecesseurs et à li deça mer et delà mer en la sainte terre, » leur donna 200 livres de rente à prélever sur les 400 qu'il tenait de la libéralité du comte Otton (acte daté à Paris le samedi après l'octave de la fête saint-Martin d'été 1296).



*Commanderie des Chevaliers de Malte de Salins-les-Bains- Source image:*

La préceptorie de Salins devint une commanderie en 1260.

Trois maisons relevaient de cette commanderie, celles de **Saizenay**, **Amancey** et **Vuillecin**, toutes trois établies sur des voies romaines. Tous les sujets dépendant de ces maisons étaient mainmortables.

Les revenus de la commanderie de Salins consistaient en 24 quartiers de muire qui furent vendus avec la berne établie dans la *cour du Temple*, à la petite saline, le 13 décembre 1599, aux archiducs Albert et Isabelle, moyennant une rente de 2350 livres ; dans la rente de 200 livres donnée par Otton de Grandson ; en vignes au vignoble de Chambenost ; en forêts ; dans les domaines de Saizenay, Amancey et Vuillecin, et dans un péage qui se percevait sur toutes les voitures chargées sortant de Salins par les portes de Malpertuis et de Chambenost. Les receveurs de ce péage étaient tenus de remettre à chaque voiturier une *meise* de chanvre pour son fouet, de la longueur d'un pied.

Parmi les maîtres et commandeurs Templiers qui gouvernèrent cette maison on peut citer Renaud de Chauvirey, de Salins, et Jacques de Molay, qui devinrent tous deux grands maîtres de l'Ordre.

Commandeurs Hospitaliers

F. Besançon de Tourmont, 1418

Jean de la Garde, 1498

Antoine de Groslée, 1536

Pierre de Grammont, 1580

Gaspard de Maisonseule, receveur général de l'Ordre, 1658

Charles-Louis Froissard de Broissia, 1698

Philibert Bernard de Froissard Broissia, 1700-1727

Ponce-François de Rosset, bailli de Fleury, général des galères de Malte, ambassadeur de l'Ordre de Malte près du roi des Deux Siciles.

Joseph d'Isnard, 1765

François Joseph d'Hannonville, 1776-1794

La commanderie de Salins était située au Bourg-Dessous.

*Sur la carte de Cassini on peut voir un hameau nommé l'Hôpital juste en dessous de Chapagny-*

*Dessus et Chapagny-Dessous, est-ce là qu'il faut situer la Maison du Temple de Salins-les-Bains ?*

Un terrier de 1652 en contient la description suivante: «La maison du Temple est composée d'un groz corps de maisonnement et bastiment honorable de belle apparence, le tout couvert en thuilles plattes et derrière iceluy est un grand et spacieux jardin joignant devers bise un meix, maison et jardin dépendant de l'oratoire et provenant de Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz et d'Aiglepierre, de vent une rue commune tirant dez la Grande Rue à la porte de Chambenost.»

A côté était une vaste chapelle voutée renfermant une statue de Notre Dame de Pitié en albâtre, et une autre de saint Jean Baptiste.

Ces bâtiments ont été vendus nationalement et convertis en maisons particulières.

*Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura, Volume 5.*

**[Livre numérique Google](#)**

## **Maison du Temple de Salins-les-Bains**

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains - 39*

Les Templiers se sont installés à **La Ferté** (près de Salins-les-Bains), ils obtiennent ensuite des terres près de Notre-Dame de **Rosières**, dont le domaine de Brenans, il fut revendiqué un peu plus tard par l'abbaye cistercienne de Rosières. Dans les mêmes temps, Gaucher IV, donne au Templiers de Salins une rente de Dix livres sur ces salines, que le maître de la Maison du Temple de Salins devra percevoir. Le maître de Salins: Renaud de La Ferté, chevalier, puis maître du Temple de Salins vers 1160-1170 - Cartulaire de Notre-Dame de Rosières.

Les Templiers étendent leurs possessions dans la région du Doubs, du Juras, et de Haute-Saône. Ils acquièrent en abondance en Arbois, à La Villette (**Villette-lès-Arbois**) et à Changins (*il ne reste en souvenir de nos jour qu'un bois de Changins*) au XIIe siècle, à tel point, qu'il leur faut installer un maître dans ces lieux, afin de gérer les biens de l'Ordre.

La maison de Salins doit faire face à des attaques répétées par les abbayes de Rosières, de Brenans et celle de Cluny. Vers la fin du XIIe siècle, l'abbaye de Rosières dispute à la Milice du Temple la possession d'une **chaudière** de muire à Salins et en obtient le contrôle en versant un cens de vingt sous au maître du Temple de Salins qui est dans l'obédience « obedientia » de cette ville. Cette querelle avec l'abbaye de Rosières, nécessite l'intervention de plusieurs maîtres du Temple: Renaud de La ferté, maître de Salins, Girard « Fasendarius major Templi magister. » Les Templiers finissent

par céder les terres de Rosières, que l'abbaye s'empresse de faire confirmer par Alexandre III et 1178.

*Sources: René Locatelli - Sur les chemins de la perfection - Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 106-1220 - Publications de l'Université de Saint-Etienne.*

## **Maison du Temple de Salins-les-Bains**

### **1. Chef. Salins-les-Bains**

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains - 39*

Salins, en la dite ville, commanderie magistrale, en la Franche-Comté, diocèse de Besançon. « Revenu 2761 »

### **2. Membre. Sazenais**

*Département: Jura, Arrondissement: Lons-le-Saunier, Canton: Salins-les-Bains - 39*

Sazenais appelé le Temple de Saint-Jean, distant de Salins d'une lieue. « Revenu 160 livres »

### **3. Membre. Amancey**

*Département: Doubs, Arrondissement: Besançon, Canton: Amancey - 25*

Amancey, paroisse de Fertans (Doubs), distant de Salins de 4 lieues, proche de Servilliers. « Revenu 40 livres »

### **4. Membre. Vuillecin**

*Département: Doubs, Arrondissement: Pontarlier, Canton: Pontarlier - 25*

Vuillecin, proche de Pontarlier et distant du chef de 7 lieues.

Charges. — 1010 livres

Plus doit au Grand-Maître, comme Chambre magistrale. 303 francs, monnaie de France.

Commandeur: Léonard-François de Saint-Mauris

Etat de la commanderie en 1745.

Inventaire de 1745 par Battenay.

*Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.*

## **Amancey**

*Département: Doubs, Arrondissement: Besançon, Canton: Amancey - 25*

— Bonne installation, archives modernes en assez bon ordre, mais dont l'inventaire demanderait à être renouvelé. J'ai recouvré, au profit des archives départementales, un terrier, dressé en 1755, de la commanderie de Malte qui avait à Amancey. Une maison et une chapelle (voisines du cimetière actuel), et un registre de l'administration cantonale d'Amancey du 4 frimaire an IV au 25 messidor an VII.

— Les archives antérieures à 1790 ont été inventoriées à part et par moi, sans frais pour la commune.

*Sources: Rapports du Préfet et de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations du conseil général du département du Doubs. M. G. Graux, préfet du département. Session d'août 1892. Besançon 1886*